

Des formations pour protéger les animaux marins



La province Sud lance en 2023 l'année du dugong et a décliné une feuille de route afin d'intensifier son action pour la protection de cette espèce qui est passée de vulnérable à en danger d'extinction depuis l'année dernière.

Les actions que la collectivité met en place dans le cadre de cette feuille de route visent non seulement à améliorer les connaissances, à lutter contre le braconnage, à sensibiliser le public mais également à consolider le réseau d'échouage déjà en place.

Objectif : sauver les animaux lorsque c'est possible

Malgré une communication déployée depuis des années sur cette espèce emblématique et son classement en espèce protégée au titre des réglementations provinciales depuis 2008, il apparaît que les usagers du lagon n'ont généralement pas le réflexe d'alerter les autorités, ou ne savent pas qui prévenir lorsqu'ils observent des spécimens en détresse ou morts. Ceci peut être imputable à la multiplicité des acteurs concernés et leur variation selon les zones de la Nouvelle-Calédonie, ainsi qu'à l'absence d'un réseau d'échouage des mammifères marins structuré localement. Par ailleurs, chaque dugong comptant désormais pour la survie de l'espèce dans nos eaux, tous les éléments qui peuvent être fournis par les usagers du lagon sont extrêmement précieux, qu'il s'agisse de spécimens en détresse, échoués ou morts.

Ces informations permettent notamment aux gestionnaires des ressources naturelles vivantes d'optimiser les actions visant à leur protection localement, de sauver ces animaux lorsque cela est réalisable, et de collecter des données scientifiques des causes de mortalité et de suivi de l'état de la population lorsque malheureusement leur sauvetage n'est plus possible.

Sur la base de ces constats et besoins et en partenariat avec le COSS NC (Centre opérationnel de surveillance et de sauvetage en mer), des formations sont prévues cette année pour permettre de consolider le réseau d'échouage et permettre de répondre plus rapidement aux échouages de spécimens d'espèces protégées en détresse.

Trois types de formations sont prévues :

- une formation de niveau 1 pour les membres d'associations qui œuvrent pour la protection de l'environnement en Nouvelle-Calédonie. Cette formation sera dédiée aux 1ers gestes et bons réflexes à avoir lors de la découverte d'un animal en détresse ;
- une formation de niveau 2 pour les services opérationnels susceptibles d'intervenir en fonction de la situation (gardes nature provinciaux, gardes champêtres, Gendarmerie Nationale, DSCGR, personnel de l'Aquarium des Lagons...) ;
- une formation de niveau 3 pour les vétérinaires du territoire.

Ces formations seront dispensées par des agents provinciaux de la Direction du Développement des territoires (DDDT) mais également par Dr Claire Garrigue (IRD, UMR Entropie), Dr Claire Goiran (UNC), DMV Anais Dessouter (LNC) et DMV Agathe Binois (DSCGR).

Dates des formations :

- Niveau 1 : **les 29 et 30 septembre à Nouméa** de 8 h 30 à 16 h (matin au Parc Provincial Zoologique et Forestier - après-midi à l'Aquarium des Lagons) - 30aine de participants : bénévoles d'associations environnementale.
- Niveau 2 : **les 26 et 27 septembre au CAP de Poé** de 8 h 30 à 16 h - 50aine de participants : gardes nature, gardes champêtre, gendarmerie, police municipale, DSCGR).
- Niveau 3 : **le 26 septembre au CAP de Poé** de 8 h 30 à 15 h - 10aine de participants : vétérinaires.

CONTACT PRESSE

Mandy Brizard : 81 50 49.

